



Portes ouvertes

SAMEDI 29 FÉVRIER 2020

L'apprentissage disciplinaire

Le choix des langues



Première langue et langue véhiculaire

- L1 comme langue maternelle ou langue la plus forte
- La « langue de la section » comme L1 ou L2
- Les mathématiques et les sciences en L1
- Les matières dites « secondaires » en L2 à partir de la S3
- Possibilité de changer la « langue de la section » en S4

Les autres langues

- Flexibilité du choix en L2 et en L3
- Le Luxembourgeois obligatoire jusqu'à la S3
- Possibilité de choisir le latin à partir de la S2
- Possibilité de choisir une L4 en S4
- Possibilité de choisir une L5 en S6

L'apprentissage disciplinaire

La pédagogie Dalton



Principes

- Les leçons en bloc
- Les plans d'apprentissage
- Les missions (« assignments »)
- Le travail indépendant pendant les temps Dalton
- L'agenda Dalton comme outil
 - d'organisation et de gestion
 - de réflexion
 - d'échange régulier entre l'École et les parents

Le Plan Dalton

- Prémisses
 - l'apprentissage en tant que processus actif
 - les étudiants capables d'acquérir et de comprendre par eux-mêmes
- Postulats
 - la liberté d'apprentissage des élèves ("**liberté**");
 - la coopération entre apprenants ("**coopération**");
 - La réflexivité et l'emploi du temps flexible ("**organisation** du temps").

L'apprentissage disciplinaire

Les temps Dalton



Principes

- La moitié des leçons par semaine
- La deuxième partie d'un bloc de deux leçons
- La possibilité de travailler seul, en binôme ou en groupe
- L'enseignant à côté
- La possibilité de consulter d'autres enseignants
- Toutes les étapes d'apprentissage documentées dans des portfolios disciplinaires

Possibilités

- Des apprentissages sur mesure
 - Appui intégré
 - Défis pour les « plus forts »
 - Promotion des apprenants à haut potentiel
- La mise en œuvre
 - de cours d'appui ponctuels
 - de projets spécifiques
- La prise en charge d'élèves ou de groupes à besoins
 - organisationnels
 - méthodologiques
 - comportementaux

L'apprentissage disciplinaire

L'évaluation



Principes

- Cycle inférieur (A, B, C, D, E, F, Fx)
- Cycles moyen et supérieur (notes 0-10)

Formes d'évaluation

- L'évaluation **diagnostique** – en début d'année et/ou d'unité – sert à identifier les niveaux et à ajuster les plans d'apprentissage.
- L'évaluation **formative** donne des retours sur la qualité des apprentissages.
- L'évaluation **formatrice** permet à l'apprenant d'apprendre en s'auto-évaluant

Modalités de l'évaluation certificative

- L'évaluation par contrat de confiance (EPCC)
 - Toute la matière vue et corrigée en classe
 - Annonce du programme précis 1 semaine à l'avance
 - Séance questions et réponses
 - $\frac{3}{4}$ des questions connues, identiques à partir du programme
- L'évaluation sur portfolio (intervient pour 50% dans l'évaluation)
 - regroupe toutes les performances
 - rend visible les progrès et les difficultés
 - stimule la réflexivité
- Le test long (intervient pour 50% dans l'évaluation)
 - Mis en œuvre selon les principes de l'EPCC

www.eimlb.lu



I create opportunities for learning.